



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 24158

Texte de la question

M. Michel Diefenbacher appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le projet de construction d'un réservoir d'eau à Charlas (Haute-Garonne). La sécheresse actuelle met clairement en lumière le rôle irremplaçable des réserves d'eau, non seulement pour l'irrigation mais aussi pour la satisfaction des besoins de la population et la protection de l'environnement. La construction d'un réservoir de plus de cent millions de mètres cubes à Charlas a pour objet non pas d'éviter le respect des normes de bonne gestion mais au contraire d'accompagner les efforts en ce sens, et d'atteindre les objectifs de débit de la Garonne et de ses affluents en période d'étiage. Constamment différé par le gouvernement précédent, ce projet apparaît aujourd'hui plus que jamais indispensable et urgent. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour en activer l'étude et la réalisation.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions concernant le projet de construction d'un réservoir de soutien d'étiage à Charlas (Haute-Garonne). Il s'agit d'un projet particulièrement ambitieux par ses dimensions (plus de 100 millions de mètres cubes) et surtout par l'importance des financements publics nécessaires (plus de 250 millions d'euros). Ce projet s'inscrit dans le prolongement des constats du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et vise en particulier à compenser l'accroissement très important sur le bassin de la Garonne des prélèvements d'eau depuis le début des années soixante-dix. Compte tenu des impacts environnementaux et des coûts importants de la construction de ce nouveau barrage, il est nécessaire de s'assurer, avant d'envisager sa réalisation, que les pressions sur les ressources en eau sont telles que des mesures d'économie d'eau et de meilleure gestion des ressources disponibles existantes ne peuvent suffire à rétablir une situation satisfaisante. D'autres solutions ont été étudiées pour répondre à cet objectif. En effet, il existe dans les Pyrénées d'importants barrages hydroélectriques déjà utilisés pour répondre aux besoins d'eau en été et qui pourraient être davantage mis à contribution. C'est pourquoi un débat public sur le projet de retenue de Charlas a été lancé le 8 septembre 2003. Les deux scénarios étudiés dans le cadre du projet de plan de gestion des étiages de la Garonne feront l'objet dans ce cadre d'une discussion publique destinée à mieux comparer les avantages et inconvénients des divers scénarios. Il doit permettre aux différents acteurs de mieux apprécier les enjeux de ce projet et de faire valoir leur point de vue, afin d'éclairer toute décision ultérieure de l'État et des collectivités territoriales concernées. Ce débat prendra fin le 19 décembre 2003. C'est au vu de ses conclusions que le Gouvernement fera connaître sa position sur le projet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24158

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6776

Réponse publiée le : 1er décembre 2003, page 9205